



DATE : 2 juin 2015

La Commission des droits de la personne du Manitoba salue les conclusions de la Commission de vérité et réconciliation du Canada

En réponse à la publication récente du rapport final de la Commission de vérité et réconciliation (CVR) du Canada, le directeur général de la Commission des droits de la personne du Manitoba, Azim Jiwa, a émis la déclaration suivante :

« La Commission des droits de la personne du Manitoba félicite toutes les personnes qui, depuis six ans, ont travaillé sans relâche pour faire un compte rendu honnête et véridique sur le système des pensionnats indiens du Canada, qui a été tenu secret pendant des années.

Des milliers de survivants ont fait un pas important en partageant leur histoire avec les commissaires de la CVR, le juge Murray Sinclair, le chef Wilton Littlechild et Mme Marie Wilson – qui ont recueilli leurs témoignages avec compassion, soin et diligence.

Le partage de ces témoignages dans le rapport de la CVR et les appels à l'action recommandés ne sont que l'une des nombreuses étapes nécessaires pour promouvoir l'égalité des droits des peuples autochtones du Manitoba et de l'ensemble du Canada. Le rapport de la CVR a souligné que la tâche à accomplir exigera que tout le monde travaille en collaboration avec les peuples autochtones, que les Canadiens apprennent la véritable histoire des peuples autochtones et que nous devons tous collaborer afin de créer des occasions pour que les peuples autochtones retrouvent leur culture et leurs traditions. L'objectif bien sûr est la guérison et la compensation, de telle sorte que les peuples autochtones se voient offrir les mêmes opportunités que le reste des Canadiens. La Commission des droits de la personne du Manitoba accueille avec satisfaction les appels à l'action de la CVR et espère que tous les Canadiens prendront le temps d'apprendre, de réfléchir, de comprendre et de travailler ensemble, car la réconciliation peut à présent vraiment commencer. »

Azim Jiwa – directeur général

Pour obtenir de plus amples renseignements ou pour organiser une entrevue, veuillez communiquer avec :

Pam Roberts
Spécialiste des droits de la personne, Communications

Commission des droits de la personne du Manitoba
204-726-6262
Courriel : pam.roberts@gov.mb.ca